



Présence et absence des enfants exposés dans le droit romain (I^{er}-III^e siècles)

Type de publication: Article de collectif

Collectif: *Enfants perdus, enfants trouvés. Dire l'abandon en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*

Auteur: Dubouloz (Julien)

Résumé: Cette communication porte non pas sur la période moderne mais sur Rome aux I^{er}-III^e siècles. À Rome, l'exposition des enfants dont la paternité est douteuse ne pose de problème ni juridique, ni moral. Un individu sans père se trouvant exclu de la citoyenneté comme de l'accès à une succession, un enfant trouvé n'est sauf exception recueilli que pour devenir esclave. Le détour par Rome permet donc de s'interroger sur la notion de valeur de l'enfant dans les stratégies familiales.

Pages: 57 à 72

Année d'édition: 2015

Collection: *Rencontres*, n° 103

ISBN: 978-2-8124-3390-0

ISSN: 2103-5636

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-3392-4.p.0057

Éditeur: Classiques Garnier

Date de parution: 20/03/2015

Langue: Français

[Afficher en ligne](#)